



Brèves de la Municipalité

- * Ouverture de notre **déchetterie**, du 20 avril au 12 octobre 2022 les mercredis soirs de 18h30 à 19h30 et les samedis matins de 9h00 à 11h00.
- * On **vote** les
20 mars 2022 (élections vaudoises—1er tour)
10 avril 2022 (2ème tour)
15 mai 2022 (votations fédérales)
Veuillez vous référer aux affiches au pilier public



Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Souvenir de Noël
- * ASAICE
- * Concert Bluebird
- * Police des constructions
- * Colombarium
- * Analyse eau
- * Société de tir
- * Bureau des étrangers
- * Contrôle des habitants
- * Chiens
- * Conseil général
- * Prochaine parution



Distribution des sapins

C'est par une belle matinée ensoleillée que les habitants venus chercher leur sapin de Noël ont eu le plaisir de partager ensemble un verre de vin chaud. Un moment sympathique à refaire le monde.





Association Scolaire et d'Accueil de jour
des enfants Intercommunale
Chavornay et Environs

p.a. Administration communale
Rue du Collège 14
1372 Bavois

L'ASAICE met au concours un poste de

Conseiller (ère) Ecole Famille à 30 %

Formation d'éducateur (trice) social (e) requise.
Le cahier des charges peut être obtenu par mail à
carolepose@hotmail.com

Entrée en fonction de suite ou à convenir

Dossier de candidature usuel complet à adresser au secrétariat de
l'ASAICE : greffe de Bavois, rue du Collège 14, 1372 Bavois

Claudia & BLUEBIRD
COUNTRY MUSIC BAND

30 avril 2022
Grande Salle
du Battoir
1432 Belmont-sur-Yverdon

19h00 - concert 21h00
VIP apéro / repas / concert 45.00 p/p.
groupes dès 6 personnes 40.00 Frs. p/p.

réservation souhaitée
079 398 24 46
réservation de groupes possible
jusqu'au 30 mars 2022

www.bluebird-music.com

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dispenses d'enquête accordées

Gauthey Michel N°008/2021 Parcelle no 10. Installation d'une porte de garage

Pidoux Véronique Parcelle no 439. Avis d'abattage d'un sapin d'ornement

Permis de construire accordés

Grin Andrée N° 196 Parcelle no 15. Construction de villas jumelées par les garages, pose de panneaux photovoltaïques, construction d'une dépendance

Commune de Belmont-sur-Yverdon N° 197 Parcelle no 121. Installation d'un réservoir de propane pour alimentation du réseau de gaz existant

Colombarium

La Municipalité a mandaté la Marbrerie de Pampigny afin de s'occuper de l'aménagement du cimetière de Belmont-sur-Yverdon.

Début novembre, cette dernière a déplacé les deux colombariums existants et mis en place deux nouveaux édifices. Elle s'est également occupée de l'arrangement autour.



Information annuelle sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

Population approvisionnée	395
Volume distribué	32629 m ³ /an
Provenance de l'eau	Réseau d'eau la Menthue



Qualité microbiologique :

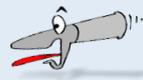
Eau très dure. La teneur en sulfate dépasse l'objectif de qualité de moins de 50 mg/L fixé pour l'eau potable.

Qualité chimique :

Absence des traceurs d'eaux usées recherchés. Présence de métabolites des herbicides chloridazon et métolachlore et du fongicide chorothalonil.

PARAMETRES	UNITES	RESULTATS	NORMES
Germes aérobies mésophiles	UFC/mL	0 UFC/ml	300 m/L
Escherichia coli	UFC/100mL	0 UFC/100 ml	nd/100mL
Entérocoques	UFC/100mL	0 UFC/100 ml	nd/100mL
Nitrates	mg/L	13.2 ± 1.3 mg/l	40 mg/L
Dureté totale	°F	45.0 ± 2.3 °F	10 °F
Turbidité	NTU	0.1 ± 0.0 UT/F	1
pH	-	7.4 ± 0.2	6.8–8.2

Société de tir d'Ependes-Gressy-Belmont « Aux Armes de Guerre »



Mercredi 13 avril—20h00	Assemblée générale—carnotzet Belmont
Jedi 21 avril—dès 18h30	Tir à prix *
Jedi 5 mai—dès 18h30	Tir à prix *
Jedi 19 mai—dès 18h30	Tir à prix *
Samedi 28 mai—9h30-11h30	Tir militaire
Jedi 9 juin - dès 18h30	Tir à prix *
Samedi 25 juin 7h30-12h00	Journée Abbaye
Mercredi 6 juillet - dès 18h30	Tir à prix + grillades
Vendredi 22 juillet - dès 18h30	Tir à prix + grillades
Jedi 4 août - dès 18h30	Tir à prix *
Dimanche 21 août— 9h30-11h30	Tir militaire et raclette
Samedi 10 septembre—13h30-16h00	Tir de clôture
Dimanche 11 septembre-9h30-12h00	Tir de clôture
Samedi 15 octobre - 19h30	Assemblée - souper

* collation prévue (planchettes) durant tous les tirs à prix

Bonne saison à tous et à bientôt au stand.

Julien Wyss - 0787178031 - julien.wyss@gmail.com

La société

Bureau des étrangers

Nouveau format des titres de séjour. Les nouveaux permis ne sont plus établis sur un support papier. A partir du 1er juillet 2021, tout ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) devra, pour l'obtention ou le renouvellement de son permis L/B/C/G/Ci vaudois (y compris les changements d'adresse, de nom, duplicatas), faire enregistrer ses données au Centre de biométrie (au quartier du Flon) à Lausanne, sur convocation à recevoir en temps utile, afin d'obtenir un permis sur un support type carte de crédit.

La validité des données enregistrées au Centre de biométrie est de 5 ans. Seules la photographie et la signature sont enregistrées pour la carte pour les Européens. L'adresse de domicile n'est plus mentionnée sur le permis.

Les permis en cours de validité restent valables jusqu'à leur échéance et ne pourront pas être remplacés pour des motifs de convenance personnelle.

Nouveaux habitants

En 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre village 51 nouveaux habitants, dont 6 naissances. Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue et espérons qu'ils se plairont dans notre village.

26 personnes ayant quant à elles quitté la Commune, la population au 31 décembre 2021 se monte à 413 habitants.



Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe, **jusqu'au 20 mars 2022**, les chiens acquis en 2021 (carnet de vaccination à présenter), les chiens nés en 2021 et restés en leur possession, les chiens vendus ou décédés au cours de l'année 2021, pour radiation, tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.

Nous rappelons que la mise à jour des données dans le programme AMICUS est de la responsabilité des propriétaires de chiens et nous vous remercions de bien vouloir contrôler que vos données inscrites soient correctes.



Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.

Conseil général

Dans le cadre de la séance du 6 décembre 2021, il a été procédé à l'assermentation de trois nouveaux membres :
Mme Sandra Di Lorenzo et MM Jean-Pierre Bloch et Christian Dériaz.

Les 29 membres présents du Conseil général de notre commune ont également validé les décisions suivantes :

- Préavis municipal n° 05/2021 – Adaptation des traitements communaux - Accepté à une large majorité
- Rapport du bureau du conseil n° 01/2021 - Adaptation de la rémunération des membres du Conseil général - Accepté à l'unanimité
- Préavis municipal n° 06/2021 – Budget pour l'année 2022 – Accepté à la majorité
- Préavis municipal n° 07/2021 – Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026 – Accepté à la majorité.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 13 juin 2022 à 20h15 à la grande salle du Battoir.

Les séances sont publiques et de nouveaux conseillers(ères) sont les bienvenus (es).

Pour tous renseignements : Denis Lang – 078 709 25 75.

Denis Lang, Président du Conseil

Greffe Municipal

Ouvertures : lundi de 19h à 19h45
mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch

bourse@belmont-sur-yverdon.ch

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de juin. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 30 avril 2022

